

# Promoteurs

Prescrivez l'acier de réemploi : un levier impactant pour tenir vos trajectoires bas carbone avec un matériau local



Le réemploi de l'acier vous permet d'allier des enjeux forts de décarbonation et d'ancrage territorial, vous permettant ainsi de vous démarquer auprès des donneurs d'ordre publics et privés dans un contexte favorable à l'économie circulaire.

## Réemploi : un accélérateur de décarbonation

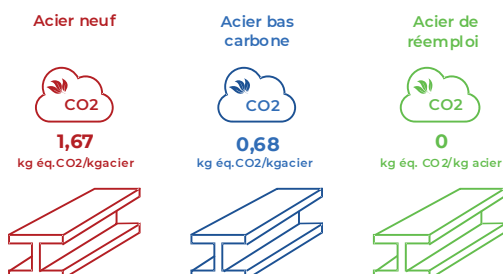
- ✓ Impact direct sur la **valeur verte des programmes immobiliers**.
- ✓ **Des approvisionnements sécurisés** : l'acier de réemploi valorise les filières locales avec des **produits certifiés par des experts** qui garantissent leur **assurabilité automatique**.
- ✓ **Un matériau taillé pour le réemploi** : réutilisation multiple, robustesse, durabilité et disponibilité.

Transformer une contrainte réglementaire en opportunité durable et locale

## 0 carbone dans la RE2020

Un nouveau décret (01/2026) étend la réglementation au tertiaire et à l'industriel. Or L'acier de réemploi réduit drastiquement l'empreinte carbone sur les lots à enjeux. C'est le levier le plus pertinent en termes de rapport effort/gain carbone.

Cela représente un avantage compétitif dans les appels d'offres en fidélisant vos clients qui cherchent des partenaires capables de répondre aux ambitions de la RE2020.



## + pour les démarches RSE et certifications

Le réemploi étant une méthode de construction clairement avantageuse pour diminuer l'impact carbone de ses bâtiments, plusieurs labels valorisent la démarche dans leur méthodologie.

### Certifications :

- ✓ **NF HQE, bâtiments tertiaires**
- ✓ **NF Habitat HQE Profil Économie circulaire, logements collectifs.**

### Labels immobiliers :

- ✓ **BBCA** : réduction significative de l'empreinte carbone du bâtiment. Référentiels RSE / ESG.

## L'acier : un matériau robuste, polyvalent et ...disponible !

**650 000 T** d'acier

... du secteur construction sont recyclées chaque année : un immense gisement pour le réemploi ! **Une partie doit être orientée vers une seconde vie**, sans passer par la refonte.

**15%** de réemploi

C'est le ratio qui peut être valorisé d'ici 2030 par la filière construction métallique grâce à l'écosystème Métal Réemploi (plateformes / référentiel / réseau local de partenaires relais et de requalificateurs certifiés).

Plus le réemploi est anticipé en amont (programmation, conception, études), plus il devient facile d'identifier les flux, stocks, acteurs experts mais aussi de planifier des "synergies inter-chantiers" pour une optimisation des coûts.

## Un projet inspirant qui ouvre la voie...



## La filière métallique accompagne et sécurise vos projets

- ✓ Des « recommandations professionnelles - réemploi d'éléments structuraux en acier » (06/2024) pour garantir l'assurabilité des éléments structuraux en acier.
- ✓ Des attestations de performances pour simplifier l'assurabilité, renforcer la traçabilité et la fiabilité de vos projets. Seules les entreprises certifiées par le CTICM peuvent remettre ces attestations.
- ✓ Un clausier à votre disposition pour vous aider à la rédaction de CCTP.
- ✓ Des garanties de fabrication dans les règles de l'art (NF EN 1090-2).

- ✓ Un réseau de partenaires relais experts dans le réemploi dans chaque région :

- ➔ A chaque étape : diagnostic ressource - étude de pertinence - déconstruction -requalification- reconditionnement- mise en oeuvre.
- ➔ Optimiser l'approche budgétaire des chantiers pour que l'acier zéro carbone de réemploi équivaut au standard.

## Sollicitez un partenaire relais expert :

Entreprise : .....  
 Contact : .....  
 Fonction : .....  
 Coordonnées : .....

Logo



Des partenaires relais dans chaque région

## Des partenaires à votre service sur tout le cycle de vie des bâtiments...

Construction avec l'acier de réemploi

Début de vie

Rénovation avec l'acier de réemploi

Milieu de vie

Diagnostic /audit acier avant ou après déconstruction

Fin de vie